



ostio. Ribusci erseaecesto blautem.
Sinverf ereiciaobitiur. Slut acia que quo
tem illuertas et dis reiusanduiscipietur. Atem
quaeceria nobis as nis etque ex et quam vellorio.
Nequati dolordffeeratam audios rendanis eastio.
Ribusci aecesto blautem. Sineiciae nobitatem iur.
Solutat acia que quo tem illuertas et dis reiusan
dus discipietur. Atem quaeobis as nis dolorem.
Ut dolorer natur, Am, que voluptat ipis nisto
optatiasit aborem esti duibusa nducita
nos ium dolluertaspid expe
nos ium doluertaspipe.

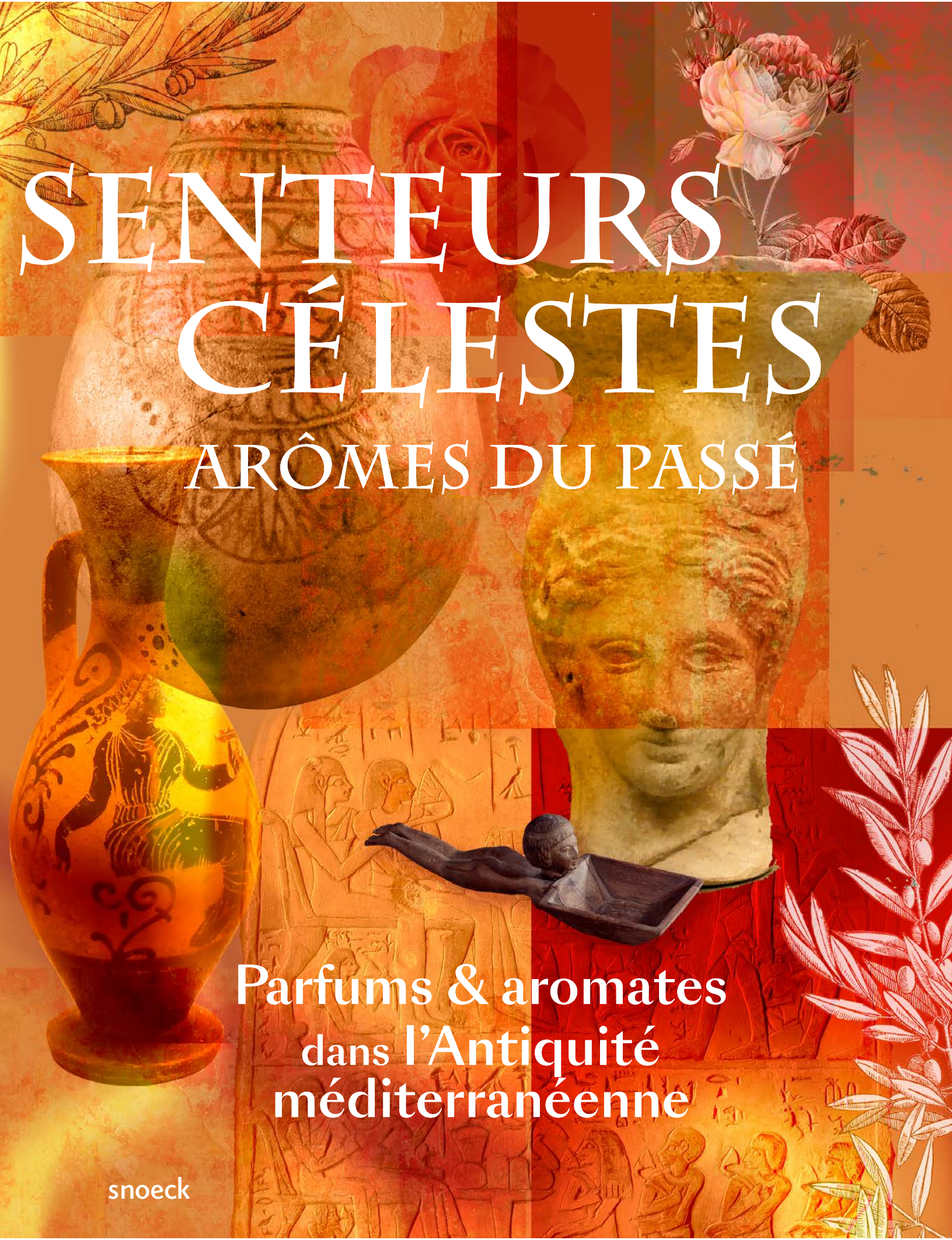


ISBN: 978-94-6161-768-2 20 TTC

SENTEURS CÉLESTES ARÔMES DU PASSÉ

snoeck

SENTEURS CÉLESTES ARÔMES DU PASSÉ



Parfums & aromates
dans l'Antiquité
méditerranéenne

snoeck

SENTEURS
CÉLESTES
ARÔMES DU PASSÉ

Parfums & aromates
dans l'Antiquité
méditerranéenne

UNE
MATIÈRE
ET DES
MANIÈRES :
LE PARFUM
COMME SIGNATURE
IDENTITAIRE
DANS L'ANTIQUITÉ
GRECQUE



LYDIE BODIQU

Si les contextes et les utilisateurs varient, le parfum trouve une place de choix dans la vie des Anciens pour chasser la souillure, s'approcher du beau et du divin, tendre vers la grâce naturelle des divinités, pour le plaisir de tous les sens¹. Présent lors des cérémonies marquant les changements de la vie des hommes et des femmes, le parfum distille au quotidien ses effluves et s'associe à l'identité sociale des individus. Alors que l'étymologie latine de parfum (*perfumum*, « à travers la fumée ») renvoie plutôt à une matière brûlée créant une odeur volatile, le parfum est aussi, durant toute l'Antiquité, un produit fabriqué lié au corps². Lorsqu'une fragrance apparaît, elle est le plus souvent artificielle, obtenue par l'adjonction d'un parfum, de fleurs ou de couronnes. Le vocabulaire grec de l'osmologie est pauvre³, la majorité des sources parlent de façon générique de parfum, *murhon*⁴, mais surtout « d'odeurs de ceci ou de cela », « qui ressemblent à ceci ou cela ». La pauvreté du vocabulaire masque la variété des produits parfumés élaborés, des plus modestes aux plus complexes : eaux florales confectionnées à la maison, huiles parfumées ou jus réputés fabriqués dans des ateliers, les produits sont variés, d'un usage courant ou associés au luxe.



Fig. 5 Stèle funéraire attique, marbre, 550 av. J.-C., inv. 11.185, New York, The Metropolitan Museum of Art.

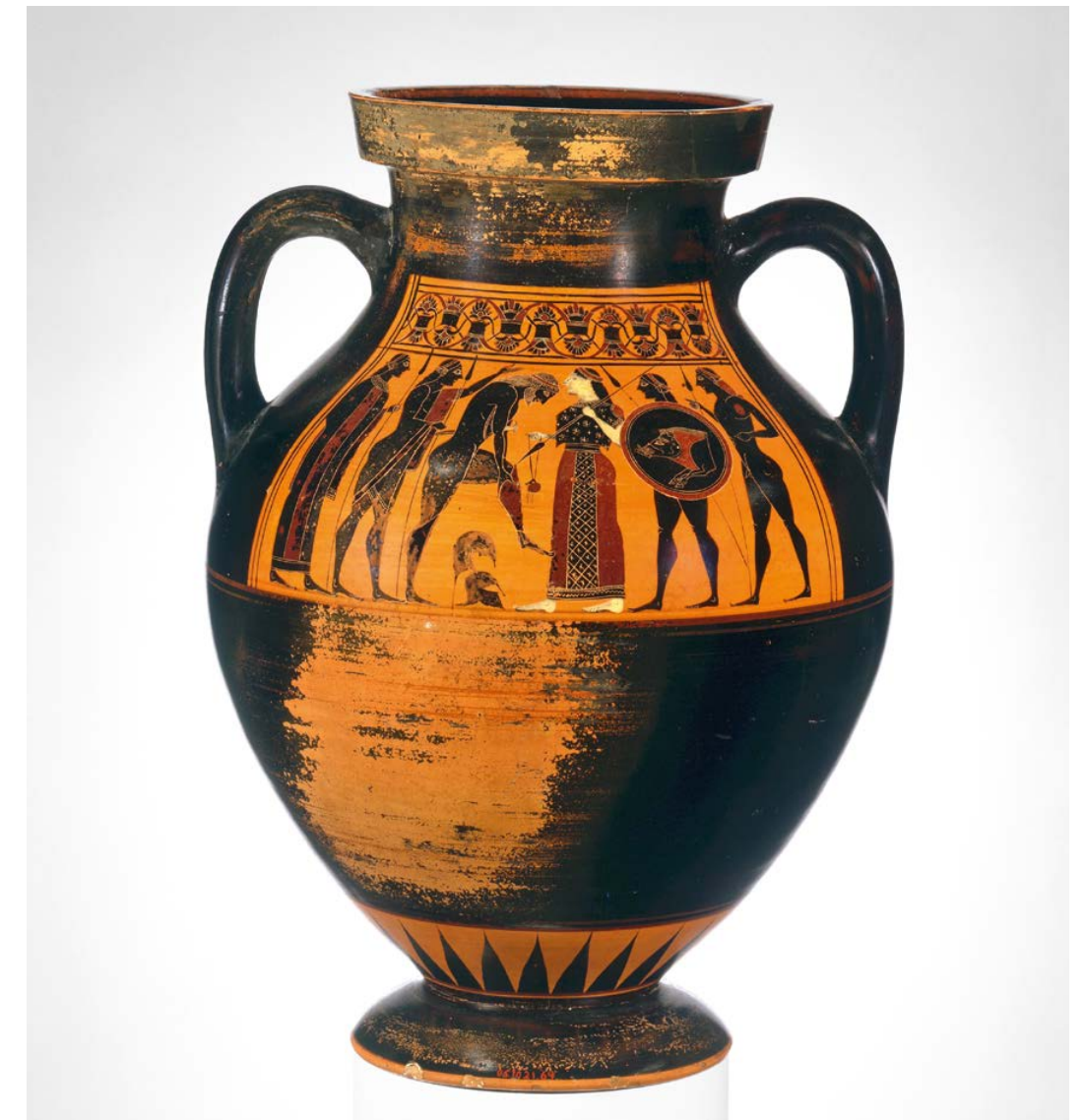


Fig. 6 Scène d'armement du guerrier. Amphore attique à figures noires attribuée au Peintre Amasis, vers 550 av. J.-C., inv. 06.1021.69, New York, The Metropolitan Museum of Art.

Repérer l'Autre

Depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque impériale, les auteurs critiquent les usages disproportionnés du parfum, mêlant luxe et indécence, dévoilant les contours de l'altérité. Les Grecs associent la naissance et l'usage des parfums à l'Orient³⁶, au royaume de Lydie et à la richesse légendaire du royaume de Crésus. Pour Pline l'Ancien, l'invention imputable aux Perses, non en raison de l'origine des produits

mais des mauvaises mœurs locales : « Les parfums doivent revenir aux Perses. Ils s'en inondent et recourent à ce palliatif pour étouffer la mauvaise odeur due à leur malpropreté. La première mention que j'en retrouve, c'est qu'à la prise du camp de Darius, Alexandre s'empara, parmi tout l'appareil royal, d'une boîte à parfums³⁷. » Ce texte plonge sa source dans un topos qui prend force après les guerres médiques. L'Orient et sa richesse enviable sont désormais associés aux Perses et à leur défaite. Renvoyé du côté des femmes, le corps de l'ennemi

1. Caractéristiques lexicographiques du document (que dit-il à propos des mots analysés ?) ;
2. Région géographique pointée par le document ;
3. Espèces botaniques de la région qui pourraient correspondre aux mots étudiés ;
4. Il ne s'agit pas de « plaquer » un mot sur une espèce de manière systématique car nous ne connaissons pas le mode de classification botanique des Égyptiens.

Si l'on examine ces deux vocables dans les inscriptions des reliefs pountites d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, on obtient les résultats suivants :

1. Dans ces reliefs, *ântyw* et *sénétcher* désignent à l'évidence des résines aromatiques. Le mot *ântyw* est surreprésenté par rapport à *sénétcher*, comme si le premier désignait un produit bien plus abondant dans la région concernée que le second.
2. La région pointée par les textes est le Pays du dieu (*Ta-nétcher*), partie méridionale du pays de Pount, qui semble correspondre à la plaine côtière de la Tihâma yéménite, qui jouxte la mer Rouge. On remarquera que la localisation de cette contrée est l'objet d'une controverse en cours. La présente démonstration est donc tributaire d'une localisation yéménite de cette contrée.
3. Dans les contreforts montagneux de cette région, à quelques dizaines de kilomètres du rivage, on trouve en abondance *Commiphora myrrha*, c'est-à-dire l'arbre à myrrhe ; et bien plus loin *Boswellia sacra*, espèce d'où provient l'oliban. Dans les deux cas, il s'agit d'arbres produisant des aromates emblématiques.
4. On en déduit que *ântyw* correspond à la myrrhe et *sénétcher* à l'oliban.

Cette analyse n'est valable que pour les textes des reliefs de Pount à Deir el-Bahari car, ne connaissant pas le mode de classification botanique des Égyptiens, on ne peut savoir si, dans des contextes géographiques différents, le *sénétcher* n'englobait pas des résines d'autres espèces de *Boswellia* et *ântyw* de *Commiphora*. Et c'est effectivement ce qui semble se dessiner pour le *sénétcher*. La documentation en mentionne également provenant de différentes régions de Nubie, au sud de l'Égypte, où prospèrent d'autres types de *Boswellia*²³. Quant à l'*ântyw*, il est le plus souvent évoqué en relation avec Byblos, où arrivaient les caravanes revenant



Fig. 1
Partie de la paroi droite de la TT 175 figurant des opérations de fabrication des onguents (d'après L. Manniche, *The Wall Decoration of Three Theban Tombs (TT 77, 175 and 249)*, p. 34, fig. 30).

Fig. 2
Suite sur la droite de la scène de la fig. 1 (d'après *ibid.*, p. 35, fig. 32).

du sud de l'Arabie et donc du Pays du dieu. Il s'agirait donc toujours dans ce cas de *Commiphora myrrha*.

S'il est encore possible de préciser quelque peu l'analyse pour ces deux vocables, c'est en raison de l'abondance de la documentation. En revanche, pour les autres termes relevant de la botanique, les choses sont bien plus difficiles. Notre connaissance du monde des aromates et des parfums de l'Égypte ancienne risque de rester longtemps incomplète.



Comme souvent dans les interprétations égyptologiques, la symbolique recherchée de ces décors tend vers la notion de renaissance du défunt (quid des convives assemblés face à lui). Ainsi, le fait de verser du parfum – substance *a priori* érotique – se disant en égyptien ancien *séti* ne peut qu'immanquablement faire penser à un homonyme signifiant « éjaculer » ; en résulte la (sur)interprétation voulant que l'activité sexuelle suscitée par l'odeur parfumée soit gage de renaissance¹⁰. Or on ne peut qu'être perplexe devant une telle lecture des scènes de banquet où l'ordonnement des hôtes et des invités contrevient à l'idée de dynamique amoureuse : non seulement la séparation entre les groupes masculin et féminin volontiers statiques n'invite pas au mélange des genres¹¹, mais qui plus est, les textes associés aux représentations n'évoquent pas cette thématique, au contraire.

Certes, ainsi dans la tombe du vizir Rekhmirê (vers 1458-1414 av. J.-C.), le défunt est dit se distraire (*sekhemekh-ib*) en contemplant (usage de la vue) les agissements bien réglés de la compagnie, il est alors question ici d'émotion, de sensibilité. Aussi le texte égyptien décrivant cela mentionne trois moments clés en lien avec trois des cinq sens : l'ouïe avec la performance musicale, le goût avec le repas et, enchâssé entre les deux, l'odorat pour lequel l'auteur du texte prend soin de détailler les moyens qui le stimulent. Il s'agit de voir enduire les convives de myrrhe (*ântyou*), les oindre d'huile de moringa (*baq*) et enfin porter la fleur de lotus bleu (*séchen*)

Fig. 2 Le coffret de toilette de la dame Méryt et ses accessoires de beauté. XVIII^e dynastie, vers 1410-1380 av. J.-C., inv. S8479, Turin, Musée égyptien.

à leur nez. Outre la suggestion du toucher par l'application de produits odoriférants, ce qui importe c'est la multiplication des références olfactives soutenue par la mention finale du nez¹². Cette description sensible est complétée par les propos de quatre jeunes femmes se détachant de l'assemblée et s'adressant au défunt : là encore, du point de vue égyptien, aucune teneur grivoise ni luxurieuse faisant désirer un moment érotique. À l'inverse, le premier mot du discours, *tour*, « respect » en égyptien ancien, conditionne un climat tout empreint de maintien à distance respectueux, celui de la civilité en cours.

Aborder la place du parfum sous cet angle permet de mettre en lumière un aspect psycho-affectif inattendu. Pour cela, dans le contexte du banquet, la présence permanente du lotus et des baumes odorants ainsi que le passage d'un chant de harpiste bien connu des égyptologues peuvent être réinvestis. S'agissant du lotus, toujours dans la tombe de Rekhmirê, la légende d'une scène précise : $\text{𓆎} \text{𓆏} - \Delta \text{𓆏}$, *rédet ouah*, « disposer le collier floral *ouah* ». Ces colliers ont la forme quasi reconstituée d'une corolle et d'un calice de lotus vus de dessus $\text{𓆎} \text{𓆏}$ prêts à enserrer le cou de chaque banqueteur. Ce thème se retrouve dans l'extrait du chant de harpiste (fig. 6) qui enjoint au défunt : « Passe un jour fort heureux ! Applique mêmement le baume [*qémy*] et l'huile fine [*tépyt*] à ton flanc, les collerettes [*mahou*] de fleurs de lotus et de fruits de mandragore [*rérémet*] à ta poitrine ! »

Plusieurs éléments se retrouvent dans cette documentation : le souhait de passer un jour heureux (*hérou néfer*) lisible plusieurs fois dans la scène de banquet chez Rekhmirê, l'usage de matières odoriférantes que sont le baume, l'huile, mais aussi les colliers reconstituant la corolle du lotus dont les pétales exhalent d'intenses sucs parfumés et auxquels sont adjoints les fruits de mandragore à l'odeur fruitée et prononcée. Dans le chant du harpiste, la particularité de cet arsenal olfactif est d'être au service de la neutralisation d'affects mauvais : fatigue du cœur ou accablement (*ourédj-ib*), être blessé dans son cœur ou affecté (*hédj-ib*), cœur récalcitrant ou être en colère (*hédjen-ib*), être altéré par la souillure



(*djout*). Or il est remarquable que le lotus et la mandragore possèdent des vertus sédatives¹³, que la myrrhe a des propriétés anti-inflammatoires et l'huile de moringa des qualités antalgiques¹⁴. La conjonction de ces facultés apaisantes permet aux bénéficiaires de recouvrer leur équilibre affectif perturbé par des facteurs extérieurs, tout en maîtrisant les impressions produites sur autrui¹⁵. On pourrait parler de gestion des émotions par l'entremise du sens olfactif. La teneur des chants des harpistes au banquet de Rekhmirê ne suggèrera rien d'autre avec ses références à la respiration du vent du nord, à l'application de myrrhe sur la perruque de Maât, la déesse du respect de l'ordre des choses, par ailleurs assimilée à ce même vent bénéfique qui chasse toute malignité du cœur et du corps.

À l'occasion du banquet égyptien, le partage entre le défunt et les convives s'organise étroitement par le biais du sens olfactif, chacun recevant de son hôte et vice-versa le nécessaire odoriférant garantissant le développement d'aptitudes sociales conventionnelles : ainsi s'établit par le parfum une indubitable économie affective¹⁶.

Fig. 3 Égyptienne se maquillant à l'aide d'un pinceau et d'un miroir. Copie du « papyrus érotique » de Turin (CGT 55001), vers 1825-1850, inv. E11656, Paris, musée du Louvre.



Fig. 3 Buste de Déméter en terre cuite, 325-275 av. J.-C., Syracuse, inv. CA 6826, Paris, musée du Louvre.

avec l'embouchure positionnée contre le sol, éclaire sur la tradition de l'offrande de boisson, de nourriture, etc., à la terre elle-même. Ces pratiques étaient probablement suivies d'un banquet rituel collectif. L'odeur, sous la forme d'essences brûlées ou de parfums liquides, jouait également un rôle important dans ces manifestations cultuelles.

En effet, l'espace cultuel était un lieu odorant³. Brûler des substances sur l'autel (huile, myrte, miel, grains d'orge, pavot blanc, myrrhe, plantes aromatiques, etc.) était une pratique fréquente. Les senteurs pouvaient aussi être propagées en utilisant des brûle-parfums portatifs en terre cuite, parfois à l'effigie de la divinité (cat. XX). Les statues et les objets de culte étaient parfumés par l'onction d'huiles odorantes. Les fleurs sont également présentes, apportées sous la forme de guirlandes, gerbes ou couronnes, offertes et déposées sur les autels, sur les murs des édifices, des portiques ou sur les statues de culte. Dans les cérémonies religieuses, des couronnes fleuries étaient portées par les fidèles. Pour Déméter et Koré, il s'agissait de fleurs de la prairie (crocus, rose, violette, iris, jacinthe, narcisse), symboles de la floraison printanière.

Invocation et célébration des divinités, les odeurs rappelaient ainsi la présence divine, agissant comme un outil de communication entre les hommes et les dieux⁴. Elles permettaient d'attirer et de percevoir le divin.

1. S. Georgoudi, « Les dieux d'en haut et les dieux d'en bas chez Homère : une question à réexaminer », *Gaia. Revue interdisciplinaire sur la Grèce archaïque*, 24, 2021 <<https://journals.openedition.org/gaia/2364>>.
2. I. Tantillo, « Sanctuaires périphériques de Déméter dans la Sicile archaïque », dans H. Ménard et R. Plana-Mallart (dir.), *Espaces urbains et périurbains dans le monde méditerranéen antique*, « Mondes anciens », Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2015, p. 113-128.
3. L. Bodiou, D. Frère, V. Mehl (dir.), *Parfums et odeurs dans l'Antiquité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.
4. V. Mehl, « Atmosphère olfactive et festive du sanctuaire grec : l'odeur du divin », *Pallas*, 106, 2018, p. 85-103.



Fig. 4 Femme portant un porcelet, figurine en terre cuite, 400-350 av. J.-C., Tanagra, inv. CA 86, Paris, musée du Louvre.



procéder à des assemblages de différentes variétés d'olives selon leurs besoins et en fonction des qualités intrinsèques de cette matière première indispensable. Comme la production d'huile est liée au cycle des oliviers et au calendrier de maturité des différentes variétés, selon la zone géographique concernée, on peut aussi penser que l'élaboration des parfums, à partir de l'huile fraîche directement produite dans les parfumeries, ne pouvait se faire qu'entre le moment où les olives commençaient à grossir, au début de l'été, et la véraison, c'est-à-dire l'époque où elles changent de couleur et brunissent, à savoir le début de l'automne. Le reste de l'année, les artisans se fournissaient dans leur stock d'huile produit durant cette partie de l'année ou bien achetaient leur huile auprès de marchands spécialisés. Sans doute faut-il imaginer cependant que la production de parfums de haute qualité à base d'huile d'olive était saisonnière et se faisait à la belle saison.

Entre le 1^{er} siècle av. J.-C. et le début du II^e siècle, la consommation et l'utilisation de parfums ne fit qu'augmenter, comme le montrent par exemple, dans les tombes, les dépôts toujours plus abondants de vases en terre cuite ou en verre destinés à les conserver. Le volume global d'huile nécessaire à la fabrication de ces parfums était toutefois très largement couvert par la production quasi-industrielle d'huile sur tout le pourtour méditerranéen. Cette production répondait notamment à une demande alimentaire très importante, dont témoignent les vestiges innombrables d'huileries et d'ateliers d'amphores à huile connus dans la vallée du Guadalquivir (province de Bétique, Andalousie actuelle), ainsi que le formidable dépotoir urbain de ces amphores connu sous le nom de mont Testaccio et situé à Rome, non loin du Tibre.

Fig. 3 Maie de pressoir à coins, reconstitution du mas des Tourelles à Beaucaire (Gard).

Fig. 4 Pressoir à huile et fourneaux installés dans la maison I B du quartier du Stade à Délos. Au début du 1^{er} siècle av. J.-C., cette maison était occupée par une parfumerie.



1. L'huile de ben est obtenue à partir des graines de moringa (*Moringa peregrina*), un arbuste poussant dans le désert oriental d'Égypte.
2. Dioscoride, *Sur les plantes médicinales*, I, 30.

3. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XV, 7-12.
4. L'excipient est une substance destinée à conférer une consistance, ou d'autres caractéristiques physiques, à un produit final en évitant toute

interaction avec le principe actif. En cosmétique, l'excipient est le vecteur de ce principe actif, c'est-à-dire qu'il lui permet de parvenir sur la zone d'action, en général sur la peau ou bien sur un tissu.

LE PARFUM À LA ROSE

ÉRIC PERRIN-SAMINADAYAR

Parmi les multiples parfums que les Grecs utilisaient, le plus populaire et le plus anciennement connu est celui à la rose. Les dieux donnent l'exemple : dans l'*Iliade* (XXIII, 184), Aphrodite oint le cadavre d'Hector « d'une huile merveilleuse fleurant bon la rose » pour le protéger des outrages d'Achille ; elle-même parfume ses vêtements en les plongeant dans un bain de roses pour remporter devant Pâris la compétition qui l'oppose à Athéna et Héra (*Chants cypriens*, fragment 3). Les hommes reproduisent ce que font les dieux ; ils utilisent également la rose pour parfumer les couronnes, mais aussi les tables dans les festins, ou encore pour créer des remèdes ou des cosmétiques, soit en ayant recours directement aux pétales de la fleur (avec ou sans macération), soit en les faisant entrer dans la composition d'onguents, de pommades ou d'huiles parfumées¹.

Pline l'Ancien explique l'usage de la rose en parfumerie par le grand nombre d'espèces de roses, qu'il énumère selon leurs régions de production sans qu'on puisse toujours déterminer à quelle variété elles correspondaient, et par la facilité avec laquelle on pouvait cultiver la fleur sur toutes les rives



de la Méditerranée (fig. 1). La plus odorante, dans l'Antiquité, était la rose de Cyrène. Aussi pour Athénée (*Les Deipnosophistes*, XV, 689), la meilleure huile de rose était-elle fabriquée à Cyrène. Pour Pline, la production de rhodinon de Phasélis (au sud de l'Asie Mineure) aurait été elle aussi célèbre jusqu'à la fin de l'époque hellénistique, puis de son temps (au I^{er} siècle) les roses et les huiles du Latium (Préneste) et surtout de Campanie (Naples, Capoue), appelées génériquement *rhodinon italikon*, auraient tant en quantité que réputation supplanté la production grecque.

Le succès du rhodinon dans l'ensemble du bassin méditerranéen peut être aussi bien attribué à la qualité, reconnue par Théophraste

(*Des odeurs*, 42), d'inhibiteur sensoriel – il réussit à cacher les autres odeurs tout en étant léger –, qu'au petit nombre des produits exotiques à mobiliser pour le confectionner. Les recettes données par Théophraste (*Des odeurs*, 25 et 33), Pline et Dioscoride (I, 43), le plus précis, diffèrent mais les ingrédients de base, les pétales de rose, le jonc odorant (comme épaississant) et l'huile (comme excipient) étaient facile à trouver, de même que les conservateurs (le sel, le miel et le vin), le fixateur (le safran) et le colorant rouge (l'orcanette) employés. Le principe de fabrication, que l'archéologie expérimentale s'est attachée à reconstituer², était quant à lui assez simple, même si plusieurs variantes pouvaient sophistiquer la recette : il consistait essentiellement à faire macérer des pétales

de rose (fig. 2), enrichis ou non avec du jonc odorant, dans de l'huile préalablement chauffée après les avoir mélangées avec des mains enduites de miel ; après vingt-quatre heures, le mélange était ensuite filtré avec un linge ; avec l'huile ainsi obtenue, on recommençait l'opération six fois en ajoutant de nouveaux pétales de rose ; l'ajout de sel après le dernier filtrage permettait d'éliminer toute trace d'eau et de faciliter la conservation du parfum.

L'huile parfumée ainsi obtenue était ensuite mise en flacon de contenances diverses et commercialisée pour de multiples usages à destination des particuliers, comme le montrent plusieurs vases attiques (cat. XX ; fig. 3), ou de cités et de sanctuaires, comme le mentionnent les comptes des hiéropes à

Fig. 1 Roses à Herculaneum, ville de Campanie détruite par une éruption du Vésuve en 79.

28

LÉCYTHE ARYBALLISQUE

1^{er} quart du IV^e siècle av. J.-C.
Lieu de création : Athènes

Céramique à vernis noir et rehauts de couleurs

H. 9,8 cm ; diam. max. 6,3 cm

Lyon, musée des Beaux-Arts

Inv. L 595

Legs en 1850, ancienne collection Jacques-Antoine Lambert

Les lécythes contenaient des huiles. Ils se composent d'une panse plus ou moins arrondie – comme c'est le cas des lécythes aryballisques –, d'un col étroit servant à verser la précieuse substance grasse, d'une large lèvre et d'une anse. Les productions sont extrêmement diverses, par les tailles, les techniques de fabrication et les motifs décoratifs. La panse de celui-ci, produit à Athènes en Attique, est décorée d'écaillés finement peintes en noir et pointées de blanc sur le fond clair de l'argile.

G. G.

Bibliographie : collections.mba-lyon.fr.



28

29

LÉCYTHE ARYBALLISQUE

2^{de} moitié du IV^e siècle av. J.-C.

Lieu de création : Campanie

Céramique à vernis noir

H. 9,5 cm ; diam. max. 7 cm

Avignon, musée Calvet

Inv. C40^A

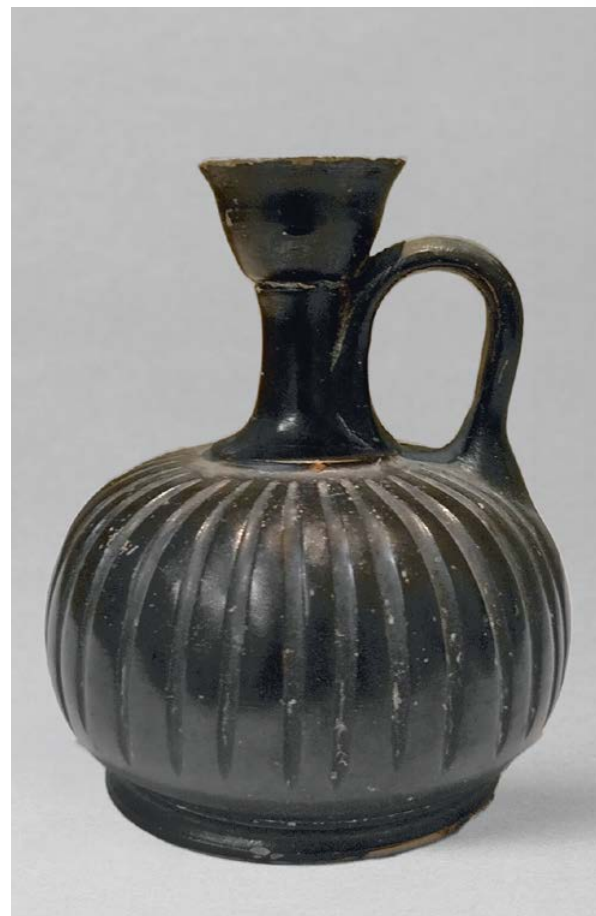
Achat en 1846 de la fondation Calvet

Vase destiné à contenir de l'huile, qu'elle soit parfumée ou non, ce lécythe en céramique à vernis noir a été produit dans des ateliers de Grande Grèce en Italie du Sud.

De forme globulaire, il est décoré sur sa panse de profonds sillons moulurés verticaux et parallèles. Le col étroit et assez haut, marqué à sa base par un mince ressaut, se termine par une embouchure évasée en forme de cupule. L'anse en ruban relie l'épaule à la base de l'embouchure du vase. Ces caractéristiques permettent de l'apparenter au type 5411 défini par Morel (Morel 1981, p. 359-360, pl. 167).

D. D.

Bibliographie : Cavalier 2000, p. 101, n° 30 ; Verbanck-Piérard *et al.* 2008, p. 422, V.C.4.



29



30

30

EXALEIPTRON

2^{de} moitié du VI^e siècle av. J.-C.

Lieu de création : Corinthe

Céramique peinte

H. 6,5 cm ; diam. max. 17,3 cm

Nîmes, musée de la Romanité, inv. 908.51-1305

Le terme d'*exaleiptron*, d'origine grecque (« oindre »), désigne une catégorie de vases ouverts dont l'embouchure resserrée vers l'intérieur de la panse permettait de retenir les impuretés. Destinés à contenir des liquides, en particulier des onguents et des huiles parfumées, ces récipients

apparaissent aussi bien en contexte domestique féminin que funéraire ou cultuel.

Cet exemplaire présente une anse unique horizontale, avec deux débords de chaque côté. Il est décoré d'une rosace à neuf pétales sur le fond intérieur et d'un damier sur le bord interne de l'embouchure. La vasque est rehaussée de cercles concentriques aux motifs variés rouges et noirs (arêtes de poissons, cercles, filets, damiers). Ce vase de forme circulaire était pourvu d'un couvercle, aujourd'hui manquant.

D. D.

Bibliographie : inédit.

90 STÈLE ANÉPIGRAPHE

Basse Époque ou époque moderne
Lieu de création : Égypte
Lieu de découverte : Athènes
Calcaire incrusté d'une matière rouge
H. 26,8 cm ; L. 22 cm ; ép. 4,3 cm
Paris, musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes
Inv. E 10441
Don d'Antoine-Marie-Albert Héron de Villefosse en 1890

Ce petit monument très étrange représente, sous un soleil ailé, la déesse Isis allaitant Horus-l'enfant nu, tandis que deux dames présentent l'une un miroir et l'autre une amulette en forme de nœud d'Isis. Exécuté en relief levé, il est demeuré anépigraphe. Les yeux des personnages et la perruque de la déesse étaient anciennement incrustés, comme le disque solaire qui l'est encore aujourd'hui. Le style général de la stèle évoque la XXV^e dynastie (vers 713-656 av. J.-C.), mais plusieurs éléments inhabituels laissent planer un doute sur son ancienneté.

C. B.

Bibliographie : inédit.



90

91 MIROIR DE LA DAME HERNEFER

XXVI^e dynastie (664-526 av. J.-C.)
Lieu de création : Égypte (région thébaine)
Bronze gravé, H. 33,4 cm ; l. 16,9 cm
Paris, musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes
Inv. E 10598
Don de Sarita Kimball Berdan, comtesse Le Peletier d'Aunay en 1892
Bronze gravé

Ce miroir se compose d'un manche en forme de papyrus surmonté d'une tête de la déesse Hathor et d'un disque de bronze poli. Celui-ci, hiéroglyphe du soleil, présente un motif de trois temples emboîtés (pluriel hiéroglyphique), encadré par l'œil de l'intégrité *oudjat*. Au sein du temple se trouve la déesse Mout recevant l'offrande du miroir de la part de Hernefer coiffée de fleurs : « Fait par la suivante de Mout, la dame du ciel qui fait vivre Hernefer, fille de Menâtamon, fils d'Irethorrou, dont la mère est la dame Isetirdis. » Le mot miroir se disant *ânkh* en égyptien, de la racine « lier », il permet des jeux de mots signifiants avec la racine homophone *ânkh*, « vivre ». Grâce au miroir deux fois représenté (miroir-objet + miroir-image gravé sur le disque), Hernefer « lie » donc Mout à elle pour en obtenir vie (*ânkh*) et santé (*oudjat*), communication renforcée par le parfum des fleurs sur sa tête.

C. B.

Bibliographie : Gombert-Meurice 2018, p. 386, cat. 175 ; Jansen-Winkel 2014, p. 1088, n° 625 a ; Munro 1969, p. 92-109 et pl. IX.



91



92

92 CRATÈRE

325-300 av. J.-C.
Lieu de création : Apulie
Lieu de découverte : Italie
Céramique peinte à figures rouges et vernis noir
H. 43,5 cm ; L. 38 cm ; l. 32 cm
Nîmes, musée de la Romanité, inv. 2014.2.98

Ce cratère à colonnettes est doté d'un col cylindrique, d'une panse piriforme et d'un pied bas. Les anses, ornées dans leur partie supérieure de palmettes, relient la lèvre à l'épaule. Un motif végétal (branches de vigne ou de lierre, feuilles et fleurs à huit pétales) se déploie sur le col. Deux scènes figurées sont représentées sur la panse, chacune au sein d'un encadrement identique.

Sur une face, un homme porte un panier rempli d'offrandes, des rubans et une tige végétale. Il est vêtu d'une tunique courte ceinturée et de chaussures lacées. Un bandeau ceint son front. Il tourne la tête vers l'arrière en direction d'une femme. Celle-ci porte un alabastrin, un plat et un ruban. Elle est coiffée d'un *sakkos* orné de perles et parée de bijoux (boucles d'oreilles, collier, bracelets). Sa tunique, ceinturée sous les seins, tombe sur ses pieds.

De l'autre côté, deux hommes sont debout l'un en face de l'autre et tiennent un bâton la pointe posée au sol. Ils sont vêtus d'une *himation* découvrant une épaule et un bras nus.

MR

Bibliographie : inédit.